

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 juillet 2021

## GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 618

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 4 à 34.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous nous opposons à l'élargissement du "passe sanitaire" mis en place dans la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sorite de crise sanitaire.

Vous allez rendre la vie de Français.es impossible dans les prochaines semaines au vu des délais si contraints. L'extension du passe sanitaire à tant de lieux de sociabilité et de culture démontre, une fois de plus, l'inventivité du gouvernement pour limiter la vie sociale des Français.es, considérée comme "non-essentielle".

Nous avons pourtant proposé de nombreuses alternatives à la restriction des libertés. Vous n'avez pas mis en place des mesures que nous propositions et qui auraient permis de freiner l'épidémie et la propagation du virus : ni purificateur d'air dans les salles de classe, ni gratuité des masques, ni renforcement suffisant des moyens des hôpitaux publics, etc.

Vous agissez dans la précipitation, là où il faudrait une vision de long-terme. Vous venez de faire une croix sur les vacances de nombreux Français par défaut d'anticipation et de planification de votre part. L'inconséquence d'E. Macron et de son gouvernement est payée par tous les Français et toutes les Françaises.